

# Exploitation des bâtiments en maximisant le confort d'été

*A destination des établissements sanitaires  
et médico-sociaux*

# Avant-propos

- Le confort d'été est fonction de paramètres sur lesquels il est possible d'agir pour réduire la surchauffe rendant inconfortable un bâtiment ou un logement.
- Ces paramètres sont liés à la **conception et la gestion du bâtiment et à certains éléments physiologiques**. Le confort d'été passe par la maîtrise de ces paramètres sans avoir forcément recours à la climatisation.
- Ce document propose des **pistes d'actions pour les exploitants des établissements afin d'améliorer le confort d'été dans le bâtiment sans travaux lourds**

# Réduire les apports solaires

- Baisser les stores/volets extérieurs au "bon moment" de la journée
  - Étudier la course du soleil pour déterminer à quelle heure les baisser
  - Sensibiliser les usagers à la bonne utilisation de l'équipement
- Étudier l'intérêt de mettre en place des protections solaires fixes : casquettes (horizontales ou verticales), brise-soleils, pergolas, auvents, ...
- Étudier la mise en place des films solaires (se faire accompagner pour le choix du film adapté à votre besoin)

# Réduire les apports de chaleur interne

- Limiter l'utilisation des équipements qui "chauffent" (distributeurs automatiques, machines à laver, téléviseurs, éclairage, etc.)
- Vérifier que les stores ou rideaux intérieurs ne jouent pas un rôle de "radiateurs" qui emmagasinent la chaleur et donc augmentent la température intérieure
- Vérifier le calorifugeage des réseaux d'eau chaude sanitaire desservant les espaces de vie

# Favoriser les flux d'air

- S'assurer de la (re)mise en fonctionnement de la ventilation la nuit dans les zones inoccupées où il est préconisé de l'arrêter en période de chauffe
- Installer des déstratificateurs d'air (Si hauteur sous-plafond > 3 m) - [Fiche CEE](#)
- Installer des ventilateurs mobiles (sur pied, de bureaux, ...) ou des plafonniers brasseurs d'airs
- Ouvrir les fenêtres / Portes pour favoriser les flux d'air horizontaux et verticaux en période plus fraîche (en veillant à garantir la sécurité du site)

# Végétaliser l'intérieur et l'extérieur du bâtiment

- Réflexion sur l'installation de plantes supplémentaires en intérieur, voire de murs végétaux (en prenant en considération l'entretien futur)